



# PROJET D'ETABLISSEMENT

de l'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants

« O' COMME 3 POM' »



340 VI de Chenaz 74380 BONNE  
Tél : 04.50.39.68.95

*Cet établissement d'Accueil de Jeunes Enfants est subventionné par  
la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Savoie*

# SOMMAIRE

<b>I. Projet d'accueil .....</b>	<b>3</b>
<b>A. Prestations d'accueil proposées : .....</b>	<b>3</b>
<b>B. L'accueil d'enfant en situation de handicap ou présentant une maladie chronique .....</b>	<b>4</b>
1. LE PAI (Projet d'accueil individualisé).....	4
2. Mission et mode d'intervention du référent Santé et Accueil inclusif .....	5
<b>C. Compétences professionnelles mobilisées .....</b>	<b>6</b>
1. L'équipe pluridisciplinaire : .....	6
2. Actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles : .....	7
3. Actions de formation .....	7
<b>II. Projet éducatif.....</b>	<b>8</b>
<b>A. Le développement, le bien-être et l'éveil des enfants. ....</b>	<b>8</b>
1. L'Itinérance Ludique .....	9
2. Le Français Signé : .....	12
3. La motricité libre : sur les traces d'Emmy Pickler : .....	13
<b>B. Les soins destinés aux enfants.....</b>	<b>14</b>
1. Le moment du repas : .....	14
2. Le moment de sommeil /repos : .....	16
3. Le temps de change : .....	17
<b>C. La nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement des enfants. ....</b>	<b>18</b>
Quels intérêts du potager pour l'enfant ? .....	19
<b>D. La lutte contre les stéréotypes sexistes est en enjeu essentiel dès la prime enfance.....</b>	<b>20</b>
<b>III. Un projet social et de développement durable.....</b>	<b>20</b>
<b>A. Modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs. ....</b>	<b>20</b>
1. Eléments du contexte du territoire .....	20
2. Partenariats extérieurs.....	21
<b>B. Modalités de participation des familles à la vie de l'établissement. ....</b>	<b>23</b>
1. Organisation de l'accueil des familles nouvellement inscrites : .....	23
2. Actions de soutien à la parentalité proposées au sein de la petite crèche. ....	27
<b>C. Inscription dans une démarche en faveur du développement durable....</b>	<b>28</b>

# **I. Projet d'accueil**

## **A. Prestations d'accueil proposées :**

La petite crèche « O' comme 3 Pom' » est un établissement d'accueil du jeune enfant ouvert depuis octobre 2002. Sa capacité d'accueil « régulier » est actuellement de 21 places par jour, pour des enfants âgés de 3 mois à 4 ans évoluant en inter-âge selon le concept pédagogique de l'itinérance Ludique.

La petite crèche est ouverte les Lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis de 7H30 à 18H. L'établissement est fermé 6 semaines par an :

- 1 semaine aux vacances de Printemps
- 3 semaines en Aout
- 2 semaines aux vacances de Noël

La structure « O 'comme 3 Pom' », est agréé par le Conseil Général de Haute-Savoie, placée sous l'autorité du Maire. Elle est gérée par la commune de Bonne. Cet établissement d'accueil de jeunes enfants est un service public subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie.

Toutes les demandes de pré-inscription sont étudiées dans le cadre de la commission petite enfance de la commune, présidée de l'adjoint au Maire ou du Conseiller Municipal Délégué à la petite enfance et de la directrice de la structure.

Les places sont réservées en priorité :

- au(x) parent(s) habitant la commune de Bonne
- au(x) parent(s) en situation d'activité professionnelle, en cours d'études, en recherche d'emploi
- au(x) parent(s) en situation d'activité professionnelle sur la commune de Bonne

Sont également pris en considération les critères suivants :

- l'âge de l'enfant
- la date de la demande
- les horaires et les jours souhaités
- les enfants issus de la même fratrie
- les enfants non scolarisés
- les demandes d'accueil régulier

La structure répond aux demandes des parents souhaitant pour leurs enfants, un lieu d'accueil où ils puissent s'épanouir, s'éveiller en compagnie d'autres enfants en étant sous l'attention d'une équipe de professionnelles qualifiées.

Il permet également aux parents de concilier leur vie professionnelle, familiale et sociale. Son fonctionnement donne une souplesse d'accueil aux familles, notamment par :

- son ouverture les mercredis et les vacances scolaires
- son amplitude horaire d'ouverture quotidienne
- la possibilité de fréquenter la structure soit de manière régulière, occasionnelle ou urgente.

Les places d'accueils « occasionnels » et « d'urgences » sont proposées en fonction du quota des 15% supplémentaires sur le nombre de places fixées par l'agrément.

La demande d'accueil en urgence nécessite un justificatif écrit par les autorités compétentes, et reste à l'appréciation de la directrice de la structure et du Conseiller Municipal Délégué à la petite enfance. Elle peut être accordée pour une durée maximale de 3 mois.

Afin de répondre aux besoins de garde des parents, nous proposons une accessibilité de la structure (en fonction des places disponibles) la plus grande possible suite aux différents contrats :

- demande d'accueil de la part des parents pour faire un stage de formation professionnelle,
- changement de situation professionnelle (obtention ou perte d'un emploi) qui entraîne une demande de modification du type d'accueil,
- demande d'accueil de personnes en difficulté, souvent envoyée par la Protection Maternelle et Infantile (ex : maladie, conditions matérielles de vie précaires...)

La structure offre une grande adaptabilité aux demandes des familles :

- possibilité de modification d'un contrat de type « accueil occasionnel » à un type « accueil régulier » (ou inversement),
- accueils spécifiques envisageables en collaboration avec la Protection Maternelle et infantile.

Lorsque la structure est dans l'impossibilité de répondre à la demande d'une famille, nous lui conseillons de s'orienter vers d'autres établissements (Etablissement Accueil du Jeunes Enfants, Assistantes Maternelles...).

## **B. L'accueil d'enfant en situation de handicap ou présentant une maladie chronique**

### **1. LE PAI (Projet d'accueil individualisé)**

Le Décret Ministériel N°2010-613 du 7 Juin 2010, engage les établissements d'accueil de jeunes enfants vers l'accueil d'enfants en situation de handicap.

L'accueil d'enfants en situation de handicap doit être analysé, et fait l'objet de la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), permettant d'accueillir l'enfant dans des conditions de sécurité optimale.

Cet accueil nécessite un accord triangulaire entre la famille, la directrice et le médecin traitant.

Les parents d'enfants en situation de handicap fournissent des indications précieuses aux professionnelles. Ils sont initiateurs de pratiques de prise en charge liées au handicap : manipulation, portage, nourriture... toujours en lien avec les thérapeutes qui accompagnent l'enfant. Il y a donc un accompagnement global de savoirs concernant l'enfant, permettant aux parents d'être réassurés dans leurs propres compétences.

L'équipe pédagogique de la petite crèche « O' comme 3 Pom' » souhaite se donner les moyens d'accueillir des enfants en situation de handicap ou nécessitant des soins particuliers en passant par des formations.

Cet accueil sera possible par cet accord triangulaire, les formations et une cohésion d'équipe, ce qui permettra :

- d'une part, de savoir comment intervenir si l'enfant a besoin d'un soin particulier (ex : en cas d'allergie...)
- d'autre part, de connaître le plus précisément possible le handicap ou la maladie de l'enfant et ainsi de créer des espaces ludiques et psychomoteurs permettant à l'enfant de progresser et d'évoluer sereinement

## **2. Mission et mode d'intervention du référent « Santé et Accueil Inclusif »**

Ses missions sont assurées par un médecin généraliste Dr.... à hauteur de 20h annuel.

Les interventions s'organisent à la fois auprès des familles, des enfants mais aussi auprès de l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement. Il peut, avec l'accord des parents, consulter le médecin traitant de l'enfant.

Les interventions s'organisent au cours d'une année scolaire de la manière suivante :

- Café des parents : 6h
- Réunion d'équipe : 6h
- Observations des enfants : 3h
- Réunion administrative : 3h
- Echange libre et selon besoin : 2h

Le médecin travaille en collaboration avec les professionnelles de l'équipe, les services de la PMI, les travailleurs sociaux, paramédicaux...

Ses missions sont les suivantes :

- informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique
- présenter et expliquer aux professionnelles chargées de l'encadrement des enfants des protocoles (urgence, épidémie, soins, maltraitance, sorties)
- apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien être, au bon développement des enfants
- veiller à la mise en place de toutes les mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap
- assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnelles, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les familles puissent être associés à ces actions
- contribuer, dans le cadre du traitement des informations préoccupantes en coordination avec le directeur de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être, et à l'information sur les conduites à tenir dans ces situations.
- veiller à la bonne compréhension par l'équipe des protocoles annexés au règlement de fonctionnement
- procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire et avec l'accord des familles et/ou à la demande du directeur de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale
- délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat attestant pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité

## C. Compétences professionnelles mobilisées

### 1. L'équipe pluridisciplinaire

Composition de l'équipe	Nombre	Rôle
Infirmière (IDE)	1	Direction générale, matérielle et humaine, gestion du budget, de la régie, élaboration des protocoles, partenariat avec la CAF, la PMI et les autres acteurs de la petite enfance
Educateurs de jeunes enfants (EJE)	1	Direction pédagogique, élaboration du projet d'établissement, organisation de l'événementiel du quotidien de la structure, partenariat avec les autres secteurs de la petite enfance
Auxiliaire de Puériculture (AP)	4	Soins et vie quotidienne auprès des enfants, organisation des activités et sorties contribuant à l'éveil, relations avec les parents

Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE)	5	Accompagnement global du jeune enfant, commandes des repas, maintien en température des repas livrés, entretien des locaux...
Médecin généraliste Réfèrent santé inclusif	1	Suivi préventif des enfants

En l'absence de la directrice de la structure « O' comme 3 Pom' », c'est la directrice adjointe (Educatrice(teur) de jeunes enfants) qui assure la continuité de la direction selon le protocole établi.

## **2. Actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles :**

Des réunions d'analyse de pratiques professionnelles sont programmées pour les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants dans les conditions suivantes :

- Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre.
- Les séances d'analyse de pratiques professionnelles se déroulent en-dehors de la présence des enfants, généralement le soir entre 18H15 et 19H45.
- Les séances d'analyse de pratiques professionnelles sont animées par un professionnel ayant une qualification définie par arrêté du ministre chargé de la famille. Pour la structure, il s'agit d'une psychologue clinicienne.
- La personne qui anime les séances d'analyse des pratiques professionnelles n'appartient pas à l'équipe d'encadrement des enfants de l'établissement et n'a pas de lien hiérarchique avec ses membres. Elle peut être salariée du gestionnaire ou intervenant extérieur.
- Les séances d'analyse de pratiques professionnelles ne peuvent rassembler des groupes de plus de quinze professionnels.
- Les participants et l'animateur s'engagent à respecter la confidentialité des échanges.

## **3. Actions de formation**

Les objectifs des agents de la structure sont :

- D'acquérir de l'expérience,
- D'affiner leur compétence,
- De finaliser leur projet professionnel dans la petite enfance.

Des formations individuelles et collectives extra et intra-muros sont proposées aux professionnelles annuellement et tout au long de leur carrière.

L'équipe pédagogique s'attache également à transmettre ses pratiques professionnelles propres à notre collectivité en accompagnant les stagiaires dans leur projet.

L'accueil de stagiaires permet aussi aux professionnelles de s'enrichir au travers d'expériences différentes, d'échanger sur des pratiques qui évoluent régulièrement, de rencontrer les formateurs, de fixer des objectifs de stage individualisé, et d'établir des bilans de stage.

Accueillir et accompagner des étudiants aux métiers de la petite enfance, c'est leur permettre de :

- Préciser un projet professionnel,
- Acquérir de l'expérience,
- Transmettre des compétences.

L'objectif des stagiaires est d'entrer en contact avec le monde professionnel, d'observer la pratique et de participer au travail d'équipe, de mener à bien un projet ou une étude.

Un livret d'accueil des stagiaires est présent sur la structure, dès le premier jour de stage de l'étudiant ce document est mis à sa disposition. Un temps de lecture est nécessaire et obligatoire pour le bon déroulement du stage.

## **II. Projet éducatif**

L'objectif de ce projet est de proposer une démarche éducative propice aux acquisitions nécessaires, à la socialisation, en corrélation avec la charte des droits de l'enfant. (Cf. Annexe)

L'équipe de la structure a donc construit un projet éducatif comprenant plusieurs axes pédagogiques.

### **A. Le développement, le bien-être et l'éveil des enfants.**

## 1. L'itinérance Ludique®

Au sein de notre établissement, nous étudions et élaborons notre pratique professionnelle au regard du fonctionnement du cerveau du jeune enfant. Ce n'est pas l'enfant qui va s'adapter à nos pratiques d'adulte, mais bien l'adulte, le professionnel qui adaptera ses pratiques pour le bien-être et le développement de l'enfant.

Le projet pédagogique de l'établissement se dessine autour du concept pédagogique de Laurence Rameau : « l'itinérance ludique »®, issue des enseignements de tous les grands pédagogues et des neurosciences. Le but est de développer une pédagogie qui corresponde vraiment aux tout-petits.

Il s'agit ici de parler d'une pédagogie :

- Active : nous considérons que c'est l'enfant qui est acteur et initiateur, voire auteur de ses actions. Nous privilégions l'activité autonome dans un environnement riche et sécurisant. Parce qu'il est établi que les jeunes enfants apprennent lorsque l'on respecte leurs intérêts et leurs propres recherches de savoirs.
- Interactive : Nous favorisons les rencontres entre les enfants d'âges différents et privilégions les possibilités de jeux favorisant la coopération, l'entraide, la communication, la négociation entre les enfants et avec les adultes. Parce qu'il est établi que les jeunes enfants apprennent mieux dans un environnement où le lien affectif et social est particulièrement présent et bienveillant.

Ce concept pédagogique s'articule autour de 3 grands principes :

- La libre circulation des enfants dans la crèche :

La structure est définie comme une seule unité pédagogique. L'équipe a fait en sorte que les enfants circulent comme ils le souhaitent à travers les différents univers ludiques.

Les enfants qui se déplacent en rampant, apprécient de franchir les seuils, de se rendre toujours plus loin sous le regard bienveillant des professionnelles.

Les plus petits ne sont pas enfermés dans des parcs.

La libre-circulation n'est pas synonyme d'absence de lieux repères pour les jeunes enfants, ni synonyme qu'ils peuvent faire tout n'importe où. Les espaces dédiés aux activités de la vie courante (manger, dormir, changer la couche...) sont toujours aux mêmes endroits. Les enfants ont leur lit toujours au même endroit, ils mangent toujours au même endroit et les soins de propreté seront uniquement réalisés en salle de change.

- L'enfant soit auteur de son jeu :

L'enfant n'est plus uniquement acteur de son jeu, il en est l'auteur. Il peut choisir de ce qu'il va faire et le temps qu'il souhaite y passer en circulant en passant d'un univers ludique à un autre en toute autonomie.

Lorsque l'enfant devient auteur de son jeu, cela lui demande énormément de concentration car il développe ses propres idées et non celles des adultes.

Un enfant libre dans son jeu sera capable de rester concentré très longtemps car il sera intéressé.

- La création d'univers ludiques :

L'idée n'est plus de parler d'ateliers ou même d'activités. Dans l'itinérance ludique on parle « d'univers ludiques » valables pour des enfants de tous les âges.

L'itinérance ludique s'adapte selon différentes situations :

- Lorsque l'équipe n'est pas au complet, certains univers sont fermés (aucun espace n'est laissé ouvert sans un adulte phare pour l'éclairer)
- Tous les univers ne peuvent pas être ouverts toute la journée.
- L'univers symbolique sert également d'espace repas pour le midi et le goûter.

Les univers sont au nombre de 6 et ont tous une fonction pédagogique établie et réfléchi en équipe.

L'Univers Symbolique :

Les jeux d'imitation occupent une place prépondérante dans la deuxième année du jeune enfant. L'univers symbolique est un espace dédié à cela pour permettre à l'enfant d'exprimer ce qu'il vit à travers le jeu. Offrir cet espace de jeu en libre accès lui permet de s'en saisir au moment où il en ressent le besoin.

L'Univers Langagier :

Plusieurs propositions sont mises en place à destination des enfants dans cet univers. Sachant que cet apprentissage est implicite, comme tous les apprentissages des jeunes enfants, c'est en terme d'environnement que nous avons réfléchi.

- Un univers autour des livres : imagiers, histoires, livres sensoriels...
- Un univers autour des chansons : comptines, rythme, répétition, langage verbal et corporel...
- Un univers autour du théâtre : marionnettes, kamishibai...
- Les jeux de sociétés : lotos....

### L'Univers construction :

Avec les jeux de construction, ce sont à la fois la motricité fine, la patience, la créativité, l'imagination qui sont convoquées. Construire, c'est s'appliquer à faire tenir des pièces deux par deux et fabriquer des formes nouvelles, c'est aussi manipuler et démolir, rassembler et éparpiller, interagir avec ses pairs et inventer des histoires. Le rôle des adultes est comme toujours d'être disponible et d'observer.

### L'Univers moteur :

L'objectif est de favoriser le développement de la motricité et les rencontres entre enfants et avec les professionnelles. Les parcours de motricité permettent aux enfants de se mouvoir sur des terrains à obstacles en lien avec les différentes manières de se déplacer et de comprendre comment placer son corps pour avancer, sauter, courir, pédaler, grimper, etc. Ce sont des exercices qui soutiennent l'apprentissage moteur.

### L'univers artistique / Manipulation :

La créativité : notre objectif est de permettre à l'enfant de laisser libre-cours à son imagination, de lui proposer des activités variées et diverses.

Le propre des matières est de se transformer sous l'action humaine. De ce fait, cela intéresse particulièrement le jeune enfant qui n'a de cesse de chercher à comprendre la notion d'action/réaction du monde dans lequel il vit.

Avant toute chose, cet univers est proposé aux enfants sans jamais être imposé. Certains enfants refusent parfois de se salir, de se mouiller ou bien simplement de dessiner et ce choix est à respecter absolument.

Lors d'univers créatifs, des objets sont parfois créés (dessin, peinture etc...). Il est important pour l'enfant de connaître le devenir de ce qu'il crée (exposition, destiné à la maison, à la poubelle, etc...).

Ainsi, pour l'équipe, un intérêt de l'objet est qu'il soit un support de communication et d'échange.

En ouvrant devant l'enfant cette large palette, l'équipe de la structure « O' comme 3 Pom' » l'accompagne dans la construction de sa propre identité artistique et culturelle.

Chaque professionnelle a un rôle et une place définit selon le déroulement de la journée.

Il y a les professionnelles phares et les professionnelles volantes.

### Le palais de bébés ou l'univers sensoriel :

Cet univers est le premier que les bébés découvrent, c'est un lieu où les plus jeunes qui ne se déplacent pas encore sont installés systématiquement. Dans ce lieu l'adulte phare assure de part sa présence continue un sentiment de sécurité.

Dans cet univers sont présents tout un ensemble d'objets colorés, musicaux, agréables qui font tous appel au sens des bébés. Tous ces objets sont facilement préhensibles par les petites mains afin de stimuler la recherche de désir sensoriel.

L'enfant est installé sur le dos afin de lui laisser libre choix de ses mouvements, tourner la tête, puis amorcer des mouvements de tronc et de bassin permettant au bébé de se retourner et de se mouvoir librement.

L'utilisation de portique, de coussins et de transat ne sont pas installés dans cet univers entravant la libre motricité du bébé.

- LES PROFESSIONNELLES PHARES :

Anne-Marie Fontaine utilise la métaphore du phare éclairant les actions des enfants. Le phare s'éteint lorsque les adultes ne cessent de se lever, de se déplacer et ne sont pas concentrer sur ce que fait l'enfant cela empêche l'enfant d'être rassuré.

Ainsi, contrairement à ce que certains peuvent penser, un professionnel assis et éclairant le jeu des enfants est un professionnel bien plus efficace en terme d'éducation et d'accompagnement qu'un professionnel qui ne cesse « de faire l'abeille ouvrière et de butiner en virevoltant d'une tâche matérielle ou de soin à une autre ».

- LES PROFESSIONNELLES VOLANTES :

Il s'agit d'une ou deux professionnelles debout, qui se positionne en fonction des besoins des enfants et des autres professionnelles. Ce rôle de volante est très important car il permet aux « phares » de rester allumés. Ce choix de positionnement permet une référence élargie qui rassure les enfants car le déroulement et le positionnement de chaque professionnelle est toujours le même.

Tout au long de son développement, l'enfant souhaite de plus en plus essayer, expérimenter, comprendre. C'est à l'adulte de l'accompagner dans cette découverte permanente qui le destine à savoir « faire seul », « aide-moi à faire seul » (Maria Montessori).

## 2. Le Français Signé :

L'utilisation de la communication gestuelle permet aux enfants de disposer d'un moyen de communication pour s'exprimer et être mieux compris de son entourage en attendant que la parole se mette en place. Cela est proposé dès le plus jeune âge.

Le principe est d'associer un geste du français signé à un mot. Le geste réalisé s'appelle un « signe ». Par exemple chaque fois que l'on prononce le mot « manger » nous le signons.

Il s'agit de signer quelques mots clés qui reviennent régulièrement dans le quotidien du jeune enfant.

A partir de Septembre 2022, 2 signes par mois seront diffusés sur l'application Kidizz. Cela permettra aux familles de découvrir les signes proposés à leur enfant au sein de la structure.

L'enfant qui n'a pas encore acquis la parole a des besoins qu'il ne peut clairement exprimer. C'est alors par les pleurs qu'il va extérioriser un besoin et parfois, suivant son âge, par de l'agressivité. L'enfant apprend très vite à signer contrairement à l'acquisition du langage. Vers 7-8 mois il est capable de reproduire sciemment certains gestes. Ainsi, grâce à la gestuelle, un bébé qui voudra par exemple que vous lui chantiez encore une chanson aura la capacité de signer le mot « encore » pour en réclamer une autre.

Le fait d'être compris plus facilement positionne l'enfant dans un contexte de sécurité affective et cela diminue sa frustration. La frustration est nécessaire mais quand c'est une frustration qui vient de l'incapacité à s'exprimer celle-ci n'est pas constructive et est loin d'être rassurante.

En aucun cas cette pratique est imposée à l'enfant, c'est lui seul qui s'en empare selon son envie et son besoin. Encore une fois l'équipe propose et l'enfant dispose !

### **3. La motricité libre : sur les traces d'Emmy Pickler :**

Motricité libre et activité autonome : libérez les bébés !

Tout au long de sa vie, la pédiatre hongroise Emmi Pikler a démontré l'importance de la motricité libre. Libre de ses mouvements, l'enfant nous prouve qu'il est pleinement compétent et autonome. A nous de trouver notre place pour l'accompagner sans interférer dans ses découvertes et son développement.

#### **La motricité libre c'est quoi ?**

- C'est ne pas mettre l'enfant dans une position dont il ne peut se défaire seul (ex : position assise),
- C'est lui permettre de développer son autonomie ainsi que sa confiance en lui,
- C'est privilégier un espace au sol adapté,
- C'est favoriser l'éveil de l'enfant sans « l'enfermer »,
- C'est apprendre à observer, à ne pas intervenir ainsi qu'à adapter et sécuriser l'environnement,
- C'est aussi permettre à l'enfant de faire confiance en ses capacités et en son propre jugement,
- C'est choisir attentivement les vêtements et chaussures qui n'entravent pas sa motricité.

Toute l'équipe de la structure travaille avec cette pédagogie active afin de permettre à l'enfant de découvrir et de sentir son corps de manière autonome. Cela se concrétise par un aménagement de l'espace qui est évolutif en fonction du développement de

l'enfant, par une observation fine et individualisée, et aussi par une communication avec les parents sur les capacités, les progrès de l'enfant.

Les enfants enlèvent leurs chaussures avec les parents et les laissent dans leur vestiaire. Grâce au chauffage au sol, les enfants peuvent évoluer en tout confort soit pieds nus ou en chaussons souples. Cela leur permet de ressentir tous les muscles de leurs pieds et donc de renforcer un équilibre naissant.

## **B. Les soins destinés aux enfants.**

Chaque journée est rythmée par des temps forts durant lesquels l'enfant expérimente, essaie, découvre. Ce sont ces différents moments de vie que les professionnelles organisent et construisent autour de l'enfant pour mieux l'accompagner.

L'équipe pédagogique met en place autour de l'enfant un cadre à l'intérieur duquel il peut librement découvrir et expérimenter. Cet accompagnement progressif vers une autonomie grandissante se développe lors des temps de soins.

L'objectif premier est de permettre à l'enfant de « faire seul ». Les professionnelles se positionnent comme des repères qui, sans jamais faire à la place de l'enfant, aident, facilitent, accompagnent.

### **1. Le moment du repas :**

Le déroulement du repas a pour but d'être au plus près des besoins des enfants.

La communication avec les parents est primordiale pour accompagner au mieux l'enfant dans ce temps de repas. Une posture d'écoute et de conseils envers les familles est nécessaire, cela dans le but de créer une continuité de prise en charge. Les menus ainsi qu'un tableau imager sont affichés à l'entrée de la structure.

Lors des transmissions les professionnelles précisent en détails ce que l'enfant a mangé, apprécié.... Le parent suit alors l'alimentation de son enfant et peut équilibrer ses repas le soir et le Week end.

Les professionnelles présentent à l'enfant, par la verbalisation et le visuel (tableau du menu en images), chaque aliment de l'assiette. En aucun cas un enfant est « obligé » de terminer le repas ou de goûter s'il refuse catégoriquement. Inciter l'enfant à goûter mais ne pas le forcer.

Avant le repas, chaque enfant accompagné d'une professionnelle va en salle de soin (change, passage aux toilettes), un lavabo à hauteur d'enfant est présent dans cette

salle, l'enfant est encouragé à se laver les mains seul. Un éveil aux règles d'hygiène fait aussi parti du travail mis en place.

#### Pour les plus jeunes :

L'équipe accompagne le développement moteur de chaque enfant (Cf. motricité libre p.16).

Entre 3 mois et 7/8 mois, l'enfant peut manger dans les bras de la professionnelle ou dans un transat. La professionnelle laissera toute fois de la place à l'enfant pour s'exprimer. En effet, ce dernier pourra poser ses mains sur le biberon, pousser la cuillère, tourner la tête. La professionnelle, à l'écoute de ses différents messages, accompagne l'enfant durant son repas.

Entre 7/8 mois et la maîtrise de la marche, l'enfant peut manger soit dans une chaise haute, sur les genoux de la professionnelle ou dans un transat. Elle lui confie une cuillère, le laisse goûter avec les doigts, encourage ainsi l'investissement de l'enfant et lui permet d'adopter une attitude active face à l'alimentation.

#### Pour les plus grands :

En ce qui concerne le repas des plus grands (enfants qui maîtrisent la marche) et sont capables de s'asseoir seul, une grande place est laissée à l'autonomie de chacun.

L'enfant mange toujours à la même table avec les mêmes enfants afin de favoriser sa sécurité affective grâce aux repères de lieux. Des invitations entre enfants de différentes tables peuvent s'opérer en fonction de leurs demandes. Les repas s'organisent de manière échelonnée en 3 services, afin de limiter le bruit et la promiscuité.

En effet, les enfants sont aujourd'hui 8 ou 6 autour d'une table accompagnée d'une professionnelle qui ne quitte pas sa place du début du repas à la fin du repas.

La professionnelle organise et gère ce temps convivial en fonction du développement de chaque enfant. L'entrée et le plat chaud sont proposés en même temps à l'enfant, c'est lui qui décide dans quel ordre il souhaite manger et à quel rythme. Si un enfant termine son repas chaud avant les autres enfants de la table, la professionnelle ne lui demandera pas d'attendre les autres enfants pour lui servir le fromage et le dessert. Cela lui sera proposé, et il aura le choix de retourner vers son plat chaud s'il ne l'a pas fini. Ainsi le rythme individuel de chaque enfant est respecté. L'enfant mange mieux et en conséquence de sa faim. L'adulte a davantage la possibilité de s'adapter et prendre le temps d'aider et d'accompagner les enfants dans leur repas.

La professionnelle peut proposer à un enfant de distribuer les couverts et assiettes aux autres enfants (partage et responsabilité), de se servir seul l'entrée afin qu'il maîtrise les quantités qu'il mange, exprime des choix, développe sa motricité,

Chaque enfant mange en autonomie avec sa fourchette et/ou sa cuillère et peut être accompagné par la professionnelle, s'il en exprime le besoin.

En fin de repas l'enfant est invité à débarrasser sa vaisselle dans un contenant prévu à cet effet.

Un gant humide est ensuite proposé à chaque enfant qui pourra se nettoyer seul (le visage et les mains) et est ensuite invité à déposer ce linge dans une panier.

### Les anniversaires :

L'anniversaire de l'enfant peut être aussi fêter durant le temps du goûter après discussion avec la famille sur la date souhaitée. Une décoration a été élaboré par l'équipe avec la photo et les mois de naissance de chaque enfant accueilli.

Pour le plus jeunes, chaque parent peut emmener brioche, quatre-quarts (confections industrielles).

Pour les plus autonomes, chaque enfant emmène ses ingrédients pour confectionner lui-même son gâteau d'anniversaire avec l'accompagnement d'une professionnelle dans les normes HACCP.

Pour des raisons de sécurité les denrées alimentaires seront déposées dans des paquets neufs et fermés. A réception, la professionnelle s'assure que les denrées soient neuves (emballage fermé et non endommagé) et que les dates de péremption ne soient pas dépassées. Les références et le numéro de lot de chaque denrée seront écrites sur un registre de traçabilité.

## **2. Le moment de sommeil /repos :**

L'espace repos/sommeil se répartit en 4 dortoirs présent dans les locaux. (1 dortoir pour les plus jeunes et 3 dortoirs pour les plus grands).

Dans le couloir des dortoirs est présent un porte doudou avec des pochettes individuelles offrant l'occasion à l'enfant de gérer lui-même son objet transitionnel, et de s'en séparer quand il le souhaite.

Chaque enfant possède son propre lit à barreau ou au sol et ce pour toute l'année. Cet espace est personnalisé par un dessin afin de faciliter les repères de l'enfant.

De cette façon, l'enfant peut rejoindre son lit et se coucher seul. Il sait où aller, la professionnelle présente reste disponible.

Le rythme de l'enfant est respecté, des temps de repos/ sommeil sont proposés en fonction de l'état de veille.

Pour les plus grands, après le temps du repas, l'enfant selon son choix se déshabille et met ses vêtements (chaussette, pantalon, pull) dans son sac à dos apporté par les parents.

Chaque groupe rejoint le dortoir accompagné d'une professionnelle, l'enfant récupère son doudou dans des pochettes mises à disposition devant les dortoirs, et va s'installer dans son lit.

La professionnelle reste présente dans les dortoirs jusqu'à 13H/13H30 selon l'endormissement des enfants, ensuite c'est une autre professionnelle qui accompagne les enfants dans leur réveil échelonné. Un protocole de surveillance de sieste est également mis en place.

L'heure, la fréquence, et la durée des siestes sont toujours transmises aux parents lorsqu'ils récupèrent leur enfant.

### **3. Le temps de change :**

Le temps du change est également un moment d'échange durant lequel l'enfant découvre son corps et la professionnelle à ici encore, un rôle important à respecter (respect de l'intimité, sécurité, favoriser l'autonomie).

#### Le change enroulé, un respect de l'intimité et de la physiologie du jeune enfant :

Au niveau physiologique, l'enroulement est pour le bébé une position de confort cela est donc à préserver à tout moment : dans le portage, au moment du change, des jeux.

Cet enveloppement doit rester souple pour donner un maximum de confort, et permet au bébé de retrouver des limites palpables autour de son corps, cela lui apporte un grand sentiment de sécurité.

Les émotions prennent appui pour l'enfant sur ses sensations. Les sensations positives liées à l'enroulement amènent des émotions positives de bien-être, de sécurité, de détente, de plaisir.

L'enroulement n'est donc pas juste une position à préserver, mais il est aussi le vecteur de la sécurité de base : le bébé se sent aimé comme il est, pour lui-même, et de manière inconditionnelle...ce qui lui donnera ensuite de l'assurance et une bonne confiance en lui pour découvrir le vaste monde...

#### Le change debout : devenir acteur de son hygiène

Lorsque l'enfant a besoin de changer sa couche une proposition de le changer debout est formulée. Quand l'enfant accepte, il est encouragé à retirer seul sa couche, la jeter. La professionnelle propose à l'enfant de s'asseoir sur les toilettes s'il le souhaite. L'enfant participe au nettoyage de ses parties intimes accompagné de l'adulte ; la couche est remise alors que l'enfant est debout. Cette pratique incite l'enfant à faire seul donc cela participe à favoriser son autonomie.

Lors de l'acquisition de la propreté, les plus grands ont accès à des pots ou à des toilettes selon leur choix.

Il y a plusieurs signes qui peuvent nous faire dire que l'enfant est « prêt » à se séparer de la couche. Cependant il y a de grandes étapes à respecter pour l'enfant : le temps de la prise de conscience (découverte de nouvelles sensations...), le temps de l'exercice (contrôle volontaire des sphincters...) et le temps de la maturation intellectuelle et sociale (coordonner les sensations et les actions...). Il est important de laisser faire l'enfant, de prendre en compte sa parole et de respecter son choix. Chaque enfant évolue à son rythme, un accompagnement individuel est alors proposé par l'équipe toujours en concertation avec les parents qui restent les premiers éducateurs de l'enfant.

Chaque enfant possède dans la salle de change un casier pour les vêtements de rechange et d'un sac à dos apporté par les familles pour ranger ses vêtements avant le temps de sieste. L'enfant reconnaît seul son sac à dos, peut l'ouvrir seul, se déshabiller et ranger les vêtements dedans en toute autonomie.

Les enfants ayant acquis la marche ont la possibilité de monter jusqu'au tapis de change en utilisant un escalier ce qui leur permet d'être plus autonome, les plus jeunes sont portés par l'adulte.

Une fois sur le tapis, l'adulte va accompagner chaque geste par des paroles qui vont accompagner l'enfant à progressivement prendre conscience de son corps :

- Je te déshabille,
- J'enlève tes chaussettes,
- Voilà tes pieds, tes mains,
- Lève tes jambes etc...

En nommant les vêtements, les parties du corps et en invitant l'enfant à participer à ce qu'il fait, l'adulte :

- Tisse avec l'enfant une relation basée sur la confiance, le dialogue, l'échange,
- Aide l'enfant à anticiper ce qui va suivre,
- Développe son langage, vocabulaire, communication, renforce le schéma corporel.

Chaque moment du quotidien est une occasion pour l'enfant de découvrir son corps en multipliant les expériences autonomes, soutenu en permanence par les professionnelles.

### **C. La nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement des enfants.**

La petite crèche bénéficiant d'un espace extérieur avec un côté « jardin », nous avons trouvé intéressant d'investir cet espace pour le dédier au jardinage et à la création d'un potager.

Etant sensibles à l'environnement, nous souhaitons transmettre des valeurs liées à la nature, en faisant participer les enfants, à leur niveau. L'environnement est une des préoccupations de notre société. Il est donc important de les sensibiliser dès le plus jeune âge.

Nous avons ainsi mis en place plusieurs bacs potager et pots de fleurs qui se trouvent à l'extérieur, côté jardin. Les enfants participent à leur manière à ce projet, en fonction de leur âge, leur capacité et leur compréhension, accompagnés des professionnelles attentives à l'entretien du potager.

### **Quels intérêts du potager pour l'enfant ?**

Le projet a commencé en semant avec les enfants des herbes aromatiques, ainsi que des plants de fraises et de tomates cerise. L'idée étant de sensibiliser les enfants à la culture « maison », de les responsabiliser et de pouvoir leur faire goûter des produits issus de notre récolte !

Les intérêts de ce projet sont :

- « Jouer avec la nature » : découverte de la matière « terre », l'eau, manipuler,
- Découvrir le matériel de jardinage et son utilisation (pelles, râtaux, arrosoir),
- Favoriser les échanges entre enfants, les interactions,
- Favoriser les différents sens : voir pousser, sentir les odeurs liées aux fleurs, herbes aromatiques, toucher la terre, goûter ce qui a poussé,
- Participer au développement de la motricité fine : utiliser l'arrosoir, le matériel comme les pelles, râtaux, creuser, cueillir, arracher les mauvaises herbes... participent à la motricité de la main par différents mouvements nécessaires.

Pour les plus grands (à partir d'un an et demi – trois ans), semer des graines, prendre soin des plantes et du potager, voir pousser, etc... est intéressant. Cela permet de développer le sentiment de « responsabilité », et lui « apprend » la patience. Mais n'oublions pas qu'il s'agit avant tout de plaisir pour l'enfant et l'adulte : le plaisir et la fierté de voir les plantes pousser et de pouvoir goûter les produits qui ont été cultivés.

Accompagnés par les professionnelles, les enfants participent ainsi aux différentes étapes liées au potager. Le soir, les enfants arrosent les plantes avec leur petit arrosoir.

Nos objectifs sur le moyen et long terme sont :

- La sensibilisation à l'environnement
- La découverte des fruits, légumes, herbes aromatiques, fleurs (possibilité d'accompagner cette activité de livres, imagiers, pour susciter les échanges avec les enfants)
- Responsabilisation des enfants

- Étendre le projet en incluant les familles : créer de l'échange autour du jardinage, pourquoi pas les faire participer en créant un atelier « jardinage enfant/parents »

Tous ces moments-là sont l'occasion pour nous de leur parler des fruits, des légumes, des herbes... de leur faire sentir, découvrir les couleurs. Nous utilisons des imagiers et des livres afin de susciter leur intérêt et d'échanger avec eux.

#### **D. La lutte contre les stéréotypes sexistes est en enjeu essentiel dès la prime enfance.**

Le mobilier aux couleurs neutres et l'aménagement de l'espace jeux favorisant la libre circulation des enfants entre le coin dînette/poupée et l'espace garage.

Le fait d'avoir des espaces ouverts directement les uns sur les autres encourage les enfants à la découverte. Ils peuvent prendre une petite voiture et aller dans le coin dînette, emmener leurs poupées pour jouer près du garage, se déguiser en étant libre de choisir leur accessoire.

Avec cette simple réorganisation de l'espace sur les principes de l'itinérance ludique, les enfants investissent les lieux indépendamment de leur sexe.

L'idée est d'offrir une liberté de choix aux enfants, transmettre une culture de l'égalité dès la petite-enfance, prévenir le sexisme et même les violences qui peuvent découler des représentations du masculin et du féminin.

### **III. Un projet social et de développement durable**

#### **A. Modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs.**

##### **1. Éléments du contexte du territoire**

Selon les sources de l'Insee 2018, la commune de Bonne compte 3141 habitants dont 1617 couples avec enfant(s).

La catégorie socioprofessionnelle la plus présente sur la commune est celle des professions intermédiaires (23.6%).

La structure est située sur les hauteurs de Bonne à proximité de la mairie et des établissements scolaires au 340 VI de Chenaz. Les locaux sont présents dans le bâtiment « le Paradis », au-dessous de l'école maternelle et en face du BMF.

## **2. Partenariats extérieurs**

Divers établissements et commerces sont présents sur la commune :

- La mairie,
- Le Bâtiment Multi Fonction (BMF) dédié à la cantine des écoles, aux activités périscolaires, et également au centre de loisirs sans hébergement,
- Les installations culturelles et de loisirs pour tous les âges : la médiathèque, l'agorospace, le stade de foot, le gymnase municipal,
- Les écoles maternelles et élémentaires publiques,
- Divers commerces (boulangerie, fruitière, coiffeur...),
- La Maison Familiale Rurale.

En vue de permettre à chaque enfant de contribuer à son éveil culturel et de découvrir le monde qui l'entoure et plus particulièrement la commune de Bonne, village dans lequel ils vivent pour la plupart, la structure peut travailler avec ces divers partenaires :

- Les services sociaux comme la Protection Maternelle et Infantile (PMI),
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- Les parents,
- Les organismes de formation,
- Centre aéré de la Bergue
- Des intervenants extérieurs : conteuses, musiciennes, psychomotriciennes, psychologues...,
- Des associations communales.

### **Le centre de loisirs et école maternelle :**

Chaque rentrée de Septembre, nous accueillons de jeunes enfants de façon régulière ou occasionnelle. La plupart de ces enfants sont ensuite accueillis en petite section à l'école maternelle de Bonne et au périscolaire.

Les locaux de la maternelle utilisée par le Centre de Loisirs pendant les vacances scolaires, et la crèche, se situent dans un même bâtiment appelé le « Paradis ».

C'est pourquoi l'équipe de la petite crèche « O' Comme 3 Pom' » a pensé qu'il pourrait être intéressant pour les enfants de découvrir l'école et le centre de loisirs en amont de la rentrée scolaire, accompagnés de leurs camarades de crèche et des professionnelles de la petite enfance qui les accueillent au quotidien.

Pour ce faire, nous avons contacté la Directrice de l'école et la Responsable du Centre de Loisirs pour créer ensemble un partenariat sur ce projet.

Courant Juin les enfants de la crèche qui seront scolarisés à Bonne pourront alors passer un moment en matinée dans les locaux de l'école. Il en va de même avec les locaux du Bâtiment Multi Fonction pour les enfants qui fréquenteront la cantine et/ou le périscolaire.

Cette volonté de décloisonner les différents services repose sur la collaboration entre les responsables. Des temps de concertation, de préparation sont donc nécessaires à l'élaboration de projet commun.

Plusieurs objectifs apparaissent alors :

- Favoriser les rencontres et les découvertes pour les enfants,
- Favoriser la collaboration entre les équipes des différents secteurs,
- Avoir un ou des projet(s) porteur(s) et fédérateur(s) pour l'ensemble du personnel de la Mairie.

### **Des partenaires autour de la découverte : le Centre aéré de la Bergue**

Une collaboration avec les responsables du centre aéré de la Bergue est également mise en place depuis maintenant plusieurs années.

Cela peut être une sortie qui se fait en fin d'année scolaire avec les enfants et leurs parents, cela nous permet d'emmener tous les enfants de la crèche et de partager un moment agréable autour d'un cadre naturel et sympathique (découverte des animaux de la ferme, la forêt, pique-nique...).

### **Des partenaires autour de la culture : La Médiathèque**

Un emprunt d'une dizaine de livres est renouvelé environ toutes les 5 semaines.

En fonction des disponibilités de chacun nous pouvons faire intervenir sur la structure la responsable de la médiathèque accompagnée de bénévoles pour faire découvrir aux enfants de nouveaux supports de lecture (raconte valise, raconte tapis...).

### **La Protection Maternelle Infantile (PMI) :**

Chaque département dispose de plusieurs services de Protection Maternelle Infantile répartis par secteurs. La structure fait partie du secteur territorial du Genevois.

Les équipes d'un centre de PMI sont composées de professionnels pluridisciplinaires parmi lesquels on peut retrouver : des médecins, des puéricultrices, des sage-femmes, des psychologues, des assistantes sociales... Dans certains centres, il est possible de trouver un orthophoniste, des Auxiliaires de Puériculture ou encore des Educateurs de Jeunes Enfants.

Instance de référence pour les professionnels de la petite enfance et les structures d'accueil de jeunes enfants, la PMI peut renseigner et aider les parents à trouver un mode de garde adéquat.

## **La Caisse d'allocation nationale familiale (CNAF) :**

Les CAF sont un des acteurs majeurs du développement des structures petite enfance et de leur fonctionnement. Elles apportent diagnostic du territoire, support technique à la création d'un EAJE, et financements essentiels à l'investissement et au fonctionnement.

Sur les territoires ruraux, les MSA assurent également, en complément de la CAF, le financement partiel des EAJE en investissement et en fonctionnement.

Les caisses d'Allocations familiales (Caf) sont les principaux financeurs des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje). La prestation de service unique (Psu) est une aide au fonctionnement versée par les Caf aux gestionnaires d'établissements d'accueil du jeune enfant.

Le plan d'action de la Cnaf est de : lutter contre les disparités géographiques ; favoriser l'accueil d'enfants porteurs de handicap en structures collectives ; diversifier les situations familiales et faciliter l'insertion des familles en structure collective.

## **B. Modalités de participation des familles à la vie de l'établissement.**

### **1. Organisation de l'accueil des familles nouvellement inscrites :**

Accueillir un enfant, c'est l'accueillir dans sa globalité et avec son histoire, c'est donc accueillir ses parents ainsi que sa fratrie.

La petite crèche est plus qu'un simple mode de garde. C'est en effet souvent la raison première pour les parents de confier leur enfant. Mais dès qu'ils franchissent la porte de la structure une histoire commence à s'écrire :

- Celle d'un projet d'accueil autour de leur enfant
- Celle d'un partenariat basé sur une relation de confiance pour faire grandir au mieux leur enfant
- Celle d'une écoute mutuelle et de partage d'expériences.

Chaque enfant possède un casier dans le vestiaire. Il trouve sur la porte ou l'assise des portes manteaux sa photo et son prénom qui lui permette d'identifier rapidement son espace personnel, ainsi que ses affaires (vêtements, chaussures, doudous...).

Cet espace donne à l'enfant et sa famille une place dans l'institution, ils sont attendus. L'enfant qui sait où sont rangés ses objets personnels est en confiance, il organise son quotidien, gère plus facilement la séparation, l'angoisse.

Dans le couloir d'entrée des affiches sont à disposition des familles pour les informer du règlement, projet pédagogique, des menus...

Dans le vestiaire des enfants, des affiches concernant les journées festives, les sorties, les activités... sont également présentes.

Une photo de l'enfant sur son vestiaire (porte-manteaux ou casiers) accompagnée de son prénom lui permettent de retrouver ses effets personnels avec autonomie.

Les photos des professionnelles évoluant quotidiennement dans la structure sont affichées à l'entrée de l'Univers symbolique, permettant ainsi aux enfants et leur famille de savoir qui est présent chaque jour.

### **Le rendez-vous d'inscription**

Ce premier rendez-vous permet aux parents d'exposer le projet parental, leurs attentes et leurs angoisses. Par son écoute, l'équipe de direction va pouvoir répondre aux différentes questions et rassurer les parents et faire un point administratif sur le dossier d'inscription.

Ce premier échange est primordial pour comprendre l'attente des parents. C'est l'occasion de parler des choses possibles à faire et des choses non possibles dues aux limites qui incombent à la collectivité. Ainsi, en partant du projet des parents, nous tissons la base de la continuité tant importante lorsque l'on prend en charge un tout petit.

### **La période de familiarisation :**

L'objectif est de permettre à chaque enfant de s'intégrer dans le groupe, en l'accompagnant à se sentir en sécurité, pour favoriser sa familiarisation à la collectivité. Une adaptation progressive de l'enfant permet un premier contact individualisé avec les familles.

Une relation de confiance s'installe progressivement grâce aux temps d'échanges quotidiens entre les parents et l'équipe pédagogique : c'est également l'occasion d'apporter accompagnement, écoute et conseils aux parents qui en ressentent le besoin.

La familiarisation de chaque famille et de chaque enfant se fait aujourd'hui sous « la tutelle » d'une personne « référente », qui se charge de faire visiter la structure aux parents.

Ainsi, cette personne sera présente à chaque fois, dans la mesure du possible, que l'enfant sera accueilli.

Ce premier repère permettra à l'enfant et sa famille de trouver rapidement un point d'ancrage ce qui facilitera grandement l'adaptation.

L'accueil des enfants, au début de leur familiarisation, se fait à partir de 9h30 le matin.

Cette tranche horaire permet un confort, facilitant l'arrivée des enfants, (car après les accueils du matin) et le dialogue avec les parents.

Répartis sur une semaine, les rendez-vous successifs de l'enfant se présentent ainsi :

- **1<sup>er</sup> Jour** : L'enfant et ses parents passent environ 1h 1h30 avec l'équipe de professionnelles afin de découvrir les lieux, discuter des habitudes de l'enfant, apprendre à se connaître. A cette occasion la fiche des habitudes de l'enfant remplie par les parents chez eux est relue avec la professionnelle. Cette fiche permettra à l'ensemble de l'équipe de connaître l'enfant.
- **2<sup>ème</sup> Jour** : L'enfant passe approximativement une heure dans la structure sans ses parents,
- **3<sup>ème</sup> Jour** : L'enfant passe environ trois heures dans la structure sans ses parents en prenant le repas du midi,
- **4<sup>ème</sup> Jour** : L'enfant passe une demi-journée avec l'équipe (souvent associée à un repas et une sieste),
- **5<sup>ème</sup> Jour** : L'enfant passe une journée (9h00-16h00) dans la structure.

Tout au long de la familiarisation, une fiche de suivi est tenue à jour par les personnes référentes. Ce document permet de connaître les dates auxquelles l'enfant est venu ainsi que le déroulement des rendez-vous. Il permet à l'équipe en place de prendre les décisions concernant l'enfant lorsque les référentes sont absentes.

Si chacun de ces rendez-vous se passent bien, la familiarisation s'achève et l'enfant est accueilli suivant les modalités du contrat établi au préalable entre la directrice de la structure et la famille.

Dans le cas où l'enfant aurait besoin de plus de temps pour se familiariser avec la structure, l'équipe pourra moduler ces temps d'accueil afin d'être au plus près des besoins de l'enfant et de sa famille. L'objectif étant bien entendu le bien-être de l'enfant et la mise en place de repères stables pour lui.

Quelques semaines après la période de familiarisation de l'enfant, un temps de rencontre avec la référente est proposé à la famille. L'objectif de cet espace de parole est de renforcer le lien de confiance et également de partager les observations communes sur l'enfant.

## **Les arrivées et départs :**

Ces rencontres, au rythme des présences de l'enfant, sont l'occasion de discussions, de passage d'informations, de questionnements...

Il est donc primordial que ces temps d'accueil soient aménagés de telle sorte que l'enfant, la famille et les professionnelles puissent avancer ensemble et communiquer le mieux possible.

Les temps d'accueil du quotidien de la structure sont : le matin, la fin de la matinée après le repas, et la fin de la journée,

Une professionnelle est chargée, pour chacun de ces temps, d'accueillir les familles et de recueillir les informations concernant l'enfant. Ces rencontres permettent à l'équipe de prendre connaissance de tout ce qui concerne l'enfant :

- Ses humeurs,
- Sa santé,
- Sa vie à la maison,
- Son développement psychomoteur,
- Ses jeux préférés...

Ces échanges quotidiens avec la famille, appelés « transmissions » permettent de connaître l'enfant, de créer autour de lui un climat de confiance, d'avoir une vision globale de sa vie, de son développement. Cela permet aussi à l'enfant d'assurer son sentiment de sécurité envers les professionnelles en observant le lien de confiance avec ses parents. Lors de ces transmissions l'enfant est invité à participer en fonction de son développement verbal, il s'agit d'intégrer l'enfant à une conversation dont il est le premier concerné !

L'équipe de la petite crèche « O' comme 3 Pom' » utilise divers outils afin de transmettre ou de recevoir des informations concernant l'enfant et sa famille : cahier individuel de suivi de l'enfant, cahier de communication interne à l'équipe, tableau de traçabilité.

Tous ces outils permettent à la famille d'avoir un aperçu de la journée de leur enfant au sein de la collectivité et à l'équipe de suivre, tout au long de la journée, le rythme de chacun.

Il est important de pouvoir communiquer avec les parents sur des points physiologiques comme le repas, la sieste ou les changes, mais tout aussi important de partager avec les familles des éléments concernant les jeux, les préférences, les ateliers afin d'élargir la discussion autour de l'enfant et de mieux le connaître.

A partir de Septembre 2022, Kidizz, une application web et mobile accessible sur tous les supports connectés, ordinateur, tablette ou smartphone sera proposée à toutes les familles. Avec Kidizz l'équipe de la structure communiquera en publiant : des photos,

des vidéos, des informations concernant la journée de l'enfant. Le contenu est diffusé de manière sécurisée et est propre à la structure « O' comme 3 Pom' ».

### **« Fêter les parents » :**

Nous sommes convaincus que votre enfant est encore un peu petit pour comprendre la notion de fête des parents : il vous aime dans son quotidien et/ou lorsqu'il le décide, mais pas encore sur commande ! L'enfant vit dans l'instant présent.

Comment lui imposer que c'est ce jour-là qu'il doit offrir un cadeau à son papa et sa maman, lorsque son envie est encore le seul moteur de son fonctionnement ?

Même si cette idée est un peu frustrante pour vous parents, il ne s'agit que de remettre à dans quelques années votre premier cadeau de la fête des pères et des mères ! Ce moment tant attendu viendra au moment opportun... il sera beaucoup plus agréable pour chacun d'entre vous à recevoir ce cadeau, lorsque votre enfant comprendra son geste et le fera avec la réelle volonté de vous faire plaisir.

C'est pourquoi à « O' comme 3 Pom' », nous préférons partager, tout au long de l'année, des moments conviviaux durant lesquels vous pouvez découvrir la vie de vos enfants en collectivité.

## **2. Actions de soutien à la parentalité proposées**

### **Les Cafés- Parents :**

Plusieurs cafés-parents sont organisés au cours de l'année pour permettre aux parents d'échanger entre eux autour d'un thème défini en équipe. Un intervenant extérieur (psychologue, médecin, psychomotricien...) est présent afin d'apporter ses compétences selon le thème.

Ces cafés-parents sont organisés en soirée afin de permettre aux parents en situation d'activité professionnelles d'y participer.

Les parents ont le choix de venir avec ou sans leurs enfants en fonction de leur organisation et de leurs possibilités dans le respect du règlement de fonctionnement (fratrie, utilisation du matériel de la crèche, responsabilité des parents dans l'établissement...)

### **Les temps festifs :**

- **Les fêtes et sorties :**

L'équipe pédagogique organise annuellement des fêtes (fin d'année civile) ou des sorties (fin d'année scolaire).

Chacun de ces temps permet d'inviter les parents à découvrir la structure différemment.

En effet, l'équipe accueille les familles dans un cadre différent de celui qu'elles connaissent chaque jour. Elles peuvent visiter les espaces, discuter avec l'équipe, partager un temps informel et convivial avec son enfant.

Autant de sujets de discussions portés par divers projets que l'équipe élabore au cours de l'année. Le partage constitue dans ces moments-là une valeur importante pour l'équipe pédagogique.

Ces rencontres sont autant de liens tissés entre l'institution et la famille qui ont alors comme intérêt commun : l'enfant.

Nous essayons également d'amener les familles à s'investir dans le fonctionnement en les sollicitant lors de divers projets.

- La semaine Petite Enfance :

Chaque année, dans le courant du mois de Mars, nous fêtons la semaine nationale de la petite enfance.

Cette semaine est l'occasion d'inviter les parents, grands-parents... à partager des activités avec leurs enfants.

### **Des espaces de paroles :**

Parler dans l'univers d'accueil n'est pas toujours évident suivant le moment et les problématiques.

C'est pourquoi les familles trouveront toujours une oreille attentive auprès de l'équipe, soit en se présentant au bureau spontanément, soit en prenant rendez-vous si la direction n'est pas disponible.

Ce sont également des temps importants d'échange individuel qui permettent de soutenir et d'accompagner le parent dans ses interrogations mais aussi parfois de le diriger vers d'autres professionnels si cela est nécessaire.

Toutes ces formes d'écoute formelles et informelles sont la base d'une construction de relation de confiance primordiale pour assurer un lien de continuité dans la prise en charge de l'enfant.

## **C. Inscription dans une démarche en faveur du développement durable.**

Notre démarche de protection de l'environnement vise à améliorer la qualité de l'air dans nos établissements, à protéger la santé des enfants et professionnels.

La surveillance de la qualité de l'air est obligatoire dans les établissements d'accueil du jeune enfant.

Un organisme accrédité se charge du contrôle de la qualité de l'air. Il s'agit d'établir des mesures réalisées avec des dispositifs silencieux afin de ne pas perturber les enfants. La qualité de l'air sera évalué sur deux périodes différentes : en hiver (chauffage allumé) et en été (sans chauffage).

#### Le tri sélectif :

Dès que cela est possible un groupe d'enfants est invité à aller jeter les cartons et le plastique dans les containers adaptés à l'extérieur de la structure.

De petits gestes écologiques pour de grandes valeurs pédagogiques

#### Limitons l'utilisation du plastique :

De la vaisselle saine :

Dès la rentrée 2022, tout le service de vaisselle des enfants (assiettes, verres) sera renouvelé par de la vaisselle en inox. L'objectif est de réduire le risque de perturbateurs endocriniens liés avec l'utilisation du plastique.

#### Des surchaussures en tissus :

Dans le cadre de nos pratiques éco responsable nous utilisons des sur chaussures en tissus. Une affiche précisant les modalités d'utilisation est présente dans le couloir menant à l'entrée de la crèche.

Le monde de demain sera celui de nos enfants, en les sensibilisant dès le plus jeune âge, ils adoptent les bons gestes et de bons réflexes très tôt.



# CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

## DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

